

Repères

février 2025
n°315

le magazine de la ville de Saran



Le
Centre nautique
de retour dans
le grand bain

Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.saran.fr

2# RETOUR SUR...



Retrouvez toutes les photos sur nos comptes Facebook et Instagram.



◀ Décembre.

L'équipe de la médiathèque a présenté sa traditionnelle vidéo de fin d'année. À découvrir sur la page Youtube @mediathequedesaran



^ 3 janvier.

Une centaine d'enfants et parents se sont retrouvés à la première édition du Loto des enfants organisé par le service Jeunesse de la Ville. L'occasion de passer un moment convivial, pour la bonne cause, puisque l'intégralité des recettes (520 €) a été reversée au Secours Populaire.

10 janvier. ➤

Ambiance folk pour le concert de Maybe à la Médiathèque.



^ 1^{er} janvier.

Pour la nouvelle année 2025, Mathieu Gallois, Maire de Saran, a présenté ses vœux avec originalité, dans un format « Boîte à questions ». La vidéo est à découvrir sur la page Youtube @villesaran

16 janvier. ➤

Mathieu Gallois, Maire de Saran et toute l'équipe municipale ont accueilli pas moins de 350 entreprises, associations et enseignants à la Halle des Sports Jacques Mazzuca, lors de la Cérémonie des Vœux 2025.



◀ Décembre/Janvier.

Durant les vacances scolaires, ce sont près de 150 enfants et jeunes qui ont fréquenté les différentes structures chaque jour, afin de vivre de belles animations créatives et festives, dans des ambiances féeriques pour les petits, comme pour les grands.

En janvier, Madame Lucienne Bourbon (née le 20 janvier 1925) a célébré ses 100 ans. L'occasion de se voir remettre un bouquet de fleurs par Josette Sicault, Adjointe déléguée aux Seniors.



SOMMAIRE

Retour sur...	p.2
Édito	p.3
Actus	p.4
Action jeunesse	p.8
Menus	p.10
On en parle	p.11
Regards	p.12
En terrasse	p.16
Actu éco	p.18
Association	p.19
Ici...	p.20
Vie visage	p.21
Espace public	p.22
Dans le rétro	p.23
État civil	p.23



RETROUVEZ-NOUS SUR :
www.saran.fr



Mathieu Gallois
Maire de Saran
Conseiller départemental

40 ans après sa construction, le Centre nautique toujours au rendez-vous !

Depuis la rentrée, notre Centre nautique a retrouvé sa pleine activité et son dynamisme. Après plusieurs années compliquées (crise sanitaire, pénurie de maîtres-nageurs et réorganisation des activités) nous avons pu à nouveau proposer une offre diversifiée et accessible à toutes et tous. Ce retour à la normale n'a été possible que grâce à l'engagement sans faille de nos équipes et à une volonté politique forte de garantir à chaque Saranais un accès à des infrastructures de qualité.

La piscine municipale est bien plus qu'un simple équipement sportif : elle est un lieu de vie, de lien social et d'apprentissage essentiel. L'enseignement du « savoir-nager » constitue une priorité pour notre municipalité. Alors que nombre

de villes n'ont toujours pas de piscine, nous avons fait le choix dès le début des années 1980 de nous doter de cet équipement de qualité que nous avons régulièrement entretenu malgré les baisses de moyen des collectivités.

Pour nous, les saranais-es sont notre boussole !

Tandis que l'incertitude règne au niveau gouvernemental, que la défiance est forte, avec chaque jour de nouvelles annonces de régression sociale ou d'attaques envers les travailleurs, les retraités ou les jeunes, nous faisons toujours le choix à notre niveau d'associer les saranaises et saranais à nos décisions.

Ces dernières années, nous vous avons invité à répondre à des enquêtes thématiques sur le vélo, le réseau de transport en commun ou sur l'éclairage public par exemple. Nous vous invitons également à participer aux enquêtes locales pour donner votre avis comme en ce moment sur le plan de prévention du bruit ou encore sur le projet de ferroutage...

Avec 5 ateliers participatifs sur la révision du plan de circulation, une réunion publique sur la santé, une autre pour vous présenter le projet de réaménagement du Bourg, 4 balades de quartiers à partir du printemps, balades à vélo et toujours des rendez-vous ponctuels lorsque les situations le nécessitent, nos rencontres et nos échanges avec vous seront donc toujours aussi fréquents dans les prochains mois.

Nous sommes persuadés que le travail collectif au service de l'intérêt général, ainsi que la proximité sont la solution pour prendre les bonnes décisions.

Nous vous invitons donc à être actrices et acteurs de la citoyenneté dans notre ville et à participer à ces nombreux temps d'échanges.

Très Cordialement
Mathieu Gallois

REPÈRES/SARAN

Mairie. Place de la Liberté - 45770 Saran.

- **Directeur de la publication** : Mathieu Gallois, maire.
- **Responsable du service communication** : Simon Picard
- **Rédaction, photographies et mise en pages** :
- Service communication - 02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr
- **Diffusion** : par nos soins.
- **Impression** : Imprimerie Prévost Offset.

- **Tirage** : 10 000 exemplaires.
 - **ISSN** : 0153-7016
 - **Dépôt légal** : février 2025
 - **Numéros de licence** : 1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040
- Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.



PROJET DE FERROUTAGE DES VALLÉES

Derniers jours de concertation publique

Jusqu'au 10 février 2025, SNCF Réseau organise une concertation publique autour du projet de Chantier de Transport Combiné (CTC) de l'Orléanais, situé à Fleury-les-Aubrais, en bordure de Saran.

Permettant d'acheminer les marchandises en train, avant de les transborder sur des camions, le CTC de l'Orléanais constituera un levier incontournable pour la transition écologique, en diminuant significativement le nombre de camions sur les routes au niveau national.

Alors que l'étude des scénarios et le recueil des avis sont encore en cours, ce projet positif pourrait paradoxalement entraîner un passage accru de poids lourds dans une rue saranaise inadaptée pour recevoir un tel trafic.

Les habitants, et les saranais en particulier, sont invités à s'exprimer et donner leurs avis sur ce futur équipement, via le site internet dédié : ctcorleanais.jenparle.fr

Retrouvez les informations et le détail de ce projet dans le Repères de décembre 2024.

LA VILLE DE SARAN QUITTE LE RÉSEAU SOCIAL X (EX-TWITTER)

Face aux dérives du propriétaire du réseau social X, la Ville de Saran décide de quitter cette plateforme, le jour symbolique du 20 janvier 2025, date de l'investiture du président Donald Trump et de la prise de fonction d'Elon Musk au sein de l'administration américaine.

Contre la haine et la désinformation

Cette décision découle de l'évolution préoccupante de la plateforme, devenue au fil du temps un espace où prolifèrent les discours haineux, la désinformation et l'affrontement permanent.

La question se posait depuis le rachat de Twitter par Elon Musk en 2022. Entre-temps, la situation s'est nettement dégradée, avec le retrait de Twitter en mai 2023 du code européen de bonnes pratiques contre la désinformation et notamment, la fin de la fonctionnalité de blocage qui favorise différentes formes de harcèlement.

L'absence de modération de pareils contenus est incompatible avec la mission de service public d'information à la population dans un cadre apaisé. Les récentes prises de position de son propriétaire Elon Musk ne font que renforcer cette décision. L'évolution éditoriale de ce réseau social et ses dérives vont à l'encontre de la démocratie, basée sur la diffusion d'informations fiables, la construction d'un esprit critique, le respect des valeurs d'intégrité et d'humanisme.

En ce sens, la Ville de Saran, qui ne communiquait presque plus sur cette plateforme depuis près de 2 ans, décide d'officialiser ce retrait, en supprimant définitivement son compte X.

Pour connaître notre actualité, nous invitons notre communauté à nous suivre sur nos autres réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, YouTube) et à consulter notre site web (www.saran.fr) ou notre newsletter.



UN BAROMÈTRE VÉLO

Votre commune est-elle cyclable ? Faites connaître votre avis sur la mobilité à vélo en répondant au Baromètre de la Fédération des usagères et usagers de la bicyclette (FUB)

À partir du 28 février, pendant trois mois, vous aurez l'opportunité de partager vos impressions sur le climat cyclable des communes où vous vivez ou que vous parcourez sur vos trajets quotidiens, qu'il s'agisse de déplacements professionnels, de loisirs ou de courses. Vous pourrez noter différents aspects du système vélo, recenser les lieux à aménager en priorité et ceux ayant connu une amélioration récente liée à un aménagement.

À partir du 28 février, rendez-vous sur <https://barometre.parlons-velo.fr>

Plus d'informations :

- www.fub.fr
- dammo.asso@gmail.com



de Plan de circulation

Venez aux ateliers participatifs pour élaborer le nouveau plan de circulation de votre ville !

Ma rue sert de raccourci !

Les gens roulent vite !

Ma rue en sens unique ?

Une piste cyclable devant chez moi ?



Venez échanger et partager vos idées, pour repenser ensemble la circulation dans notre ville.

Ce Plan de circulation vise à rendre les déplacements plus agréables et plus efficaces, tout en prenant en compte les enjeux environnementaux et la qualité de vie.

Objectifs du Plan de circulation :

- Réduire les flux de transit en incitant la circulation à emprunter prioritairement les grands axes
- Tranquilliser les quartiers résidentiels, atténuer les nuisances sonores et la pollution ;
- Faire de la place aux déplacements doux et collectifs : cyclables, aux piétons, et aux transports en commun.

Les prochains rendez-vous publics

Samedi 1^{er} février

10h > 12h

Salle Marcel Pagnol
Chemin des Petits Souliers

Samedi 1^{er} mars

10h > 12h

Salle des Aydes
Rue Louis Chevalier

D'autres événements interviendront chaque mois dans différents quartiers de la Ville, et seront communiquées dans votre Repères du mois prochain.

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUES LES YEUX DANS LES YEUX

Guy Janvrot vous invite à prendre conscience de la diversité des espèces de la région Centre-Val de Loire, de leur sensibilité, de leur capacité à nous procurer de l'émotion. Une exposition captivante intitulée « Les yeux dans les yeux » qui permet de plonger dans le regard intense de 22 mammifères et oiseaux sauvages proches de chez nous. Une sélection de photographies saisissantes qui capturent leur beauté, leur majesté et nous alertent aussi sur les dangers qui les guettent.

Galerie du château de l'Étang

Du vendredi 7 au mercredi 26 février 2025

02 38 80 35 61 // chateau.etang@ville-saran.fr

Du mardi au vendredi de 14h à 17h //

Samedi et dimanche de 14h à 17h30 (en présence de l'artiste)

Entrée libre - Tout public

ICI COLLECTE DE SAPINS naturels



519

C'est le nombre de sapins de Noël qui ont été déposés par les habitants dans les espaces prévus à cet effet.

Répartis sur 7 points de collecte à travers la ville, ces sapins naturels, sans neige artificielle ni décoration, ont ensuite été collectés par le service municipal des espaces verts pour être broyés et recyclés à destination des parterres de fleurs et massifs d'arbustes de la commune. Fort de ce succès, ce service pratique, et de proximité, apprécié par la population, sera renouvelé l'an prochain.

BANQUET DES SENIORS

Mathieu Gallois, Maire et Conseiller départemental, les adjoints et élus municipaux invitent les saranais, à partir de 65 ans, au traditionnel Banquet des seniors, pour un repas animé offert.

DIMANCHE 30 MARS 2025

Halle des sports Jacques-Mazzuca - 115, allée Roland Rabartin
Accès au parking par l'avenue du stade ou par l'allée Roland Rabartin (RD2020).
Un interprète langue des signes sera présent.



MODALITÉS

- Gratuit pour les saranais (à partir de 65 ans)
- Payant pour les conjoint(e)s de moins de 65 ans habitants sur la commune : 46,30 €
(Paiement uniquement en mairie aux dates d'inscriptions indiquées ci-dessous)

INSCRIPTIONS

Pour pouvoir participer au repas, vous devez vous inscrire à l'une des permanences d'inscription (au choix). Vous avez la possibilité de réserver une table pour vous regrouper avec vos ami.e.s (8 personnes par table).
Obligation de présenter votre pièce d'identité et celles des personnes inscrites à votre table à (format photo accepté sur téléphone). Le nombre de place est limité.

LUNDI 10 FÉVRIER, de 9h à 11h30 :
Bourg - Salle du conseil municipal - Mairie, Place de la liberté

MARDI 11 FÉVRIER, de 9h à 11h30 :
Vilpot - Salle des Aydes – 57 rue Louis Chevalier

MERCREDI 12 FÉVRIER, de 9h à 11h30 :
Chêne Maillard - Salle Lucien Barbier - Allée Jacques Brel

JEUDI 13 FÉVRIER, de 9h à 11h30 :
Bourg - Salle du conseil municipal - Mairie, Place de la liberté

Un ticket d'entrée avec un numéro de table sera attribué à chaque participant inscrit. Il sera à présenter le jour du banquet. Le jour du banquet, les personnes absentes et qui n'ont pas prévenu ne seront pas prioritaires au prochain banquet.

Informations : 02 38 80 34 20



En route vers le numérique !

8 séances de 2h30

À partir du 27 février 2025 à Saran

Renseignements et inscription obligatoires auprès de Marie-Lucie Oujagir au 02 38 80 34 24

60 ans et plus

Mutualité Française CVL

Saran

ATELIERS SENIORS

« En route vers le numérique ! »

La Mutualité Française CVL, en partenariat avec le service seniors de la Ville de Saran organisent des ateliers gratuits de sensibilisation au numérique, destinés aux 60 ans et plus.
Animés par un professionnel de l'informatique, sur 8 séances collectives et adaptées de 2h30, ces ateliers vous permettront de vous familiariser avec l'univers du numérique : exercices pratiques, démarches en lignes (impôts, sécurité sociale,...), sécurité sur internet, messagerie et réseaux sociaux,... Et d'autres thématiques seront à découvrir.

8 séances > Local senior de la Guignace

De 14h à 16h30 : Les jeudis 27 février / 6, 13, 20 et 27 mars / 3 et 24 avril / et le mercredi 30 avril.

Renseignements et inscriptions obligatoires :
Service seniors de la ville – 02 38 80 34 24

PLAN PRÉVENTION BRUIT

Jusqu'au 14 février, Orléans Métropole lance une grande consultation pour permettre aux habitants de donner leur avis sur le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement, et ce pour l'ensemble des bruits générés par les infrastructures de transports (routes, voies ferrées, tramways, avions et entreprises).

Les objectifs de ce plan sont de s'engager dans la lutte contre les nuisances sonores, afin de préserver des zones calmes et réduire les bruits excessifs dans nos 22 communes.

La question du bruit est **importante pour de nombreux saranais** qui interpellent fréquemment la mairie sur cette question. En effet, notre commune est traversée par de grands axes (Autoroute A10, Brette d'autoroute, Tangentielle, RD2020, liaison SNCF Paris-Orléans...) et en subit donc les fortes nuisances, notamment auditives.

Malgré un résultat plutôt mitigé du bilan de ce PPBE (4 actions réalisées, 12 en cours de réalisation et 21 non-réalisées), le conseil municipal du 20 janvier 2025 a souhaité s'inscrire dans la démarche de lutte et de prévention du bruit en rendant **un avis favorable, assorti toutefois de prescriptions permettant de diminuer certaines nuisances sur Saran**. Il est demandé par exemple, qu'Orléans Métropole prévoit un réel plan pluriannuel d'investissement pour la requalification des voiries dégradées et d'ingérer un revêtement phonique sur les axes très fréquentés ainsi que l'installation ou le remplacement de murs anti-bruit. **D'autres recommandations sont également demandées visant à réduire significativement le trafic sur Saran** (gratuité de l'autoroute entre Gidy et Olivet, gratuité des transports en commun, interdiction de circulation des poids lourds en transit sur la tangentielle, développement de la plateforme de ferroutage aux Vallées avec les aménagements nécessaires à la réduction des nuisances).



Participer à la consultation jusqu'au 14 février !

Pour prendre connaissance de ce dossier et faire part de vos observations, plusieurs options :

- En version dématérialisée, sur le site www.ppbe-orleans-metropole.fr/
- En version papier, au Siège d'Orléans Métropole de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h du lundi au vendredi : Espace Saint Marc, 5 place du 6 juin 1944 à Orléans
- Dans les mairies des 22 communes et dans les mairies de proximité de la ville d'Orléans, aux horaires habituels
- Par mail à ppbe-orleans-metropole@registre-dematerialise.fr

Et après ?

À l'issue de cette consultation, une synthèse des observations du public sera effectuée, avant l'approbation du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement en conseil métropolitain au premier semestre 2025.

Informations complémentaires :

dgte@orleans-metropole.fr ou 02 38 79 26 10.


Où suis-je recensé ?

Vous êtes recensé dans votre résidence principale :
le logement que vous occupez quotidiennement.

Et si je ne suis pas chez moi ?
Vous pouvez contacter votre mairie pour savoir si vous êtes concerné cette année. Si c'est le cas, elle vous expliquera comment procéder.

Je suis étudiant.
Suis-je recensé chez moi ou chez mes parents ?
Vous êtes recensé là où vous vivez pour vos études et où vous passez le plus de temps.

Je suis étranger.
Vous êtes recensé dans votre résidence en France si vous êtes sur le territoire depuis ou pour au moins 1 an.

Militaire, je vis dans une caserne.
Vous êtes recensé dans votre caserne.

Je vis dans une habitation mobile.
Vous êtes recensé sur place les deux premiers jours de la collecte, par un agent recenseur.

J'habite dans un logement communautaire.
(maison de retraite, internat, cité universitaire...)
Vous êtes recensé par un enquêteur de l'Insee.

Si vous êtes recensé cette année, vous serez informé par un courrier de votre mairie.

Plus d'infos sur le-recensement-et-moi.fr


Comment me recenser ?

Vous recevrez chez vous le nécessaire pour remplir le questionnaire en ligne ou sur papier.


le-recensement-et-moi.fr 

8# ACTION JEUNESSE

ACTION JEUNESSE

CENTRES DE LOISIRS,
CLUBS ADOS, STAGES
SPORTIFS, PÉRISCOLAIRE...

PROGRAMMES ET RÉSERVATIONS

Les vacances d'Hiver

DU 10 AU 21 FÉVRIER 2025

LES CENTRES DE LOISIRS MARCEL PAGNOL
(3 À 8 ANS), LA BASE DE LA CAILLERETTE
(9 À 14 ANS), LES STAGES SPORTIFS

Réservations clôturées

CLUB ADOS DU CHÊNE MAILLARD (11/17 ANS)
Ouvert / Adhésion jeunesse obligatoire (10 €)

Les vacances de Printemps

DU 7 AU 18 AVRIL 2025

LES CENTRES DE LOISIRS MARCEL PAGNOL
ET BASE DE LA CAILLERETTE

Réservations jusqu'au 15 mars

LES STAGES SPORTIFS

Réservations jusqu'au 15 mars (semaine 1) et au
22 mars (semaine 2)

LE CLUB ADOS DU VILPOT (11/17 ANS) ET LE
CLUB MÉCANIQUE (12/25 ANS)

Ouverts / Adhésion jeunesse obligatoire (10 €)

En période scolaire

LES CENTRES DE LOISIRS, LES ACCUEILS
PÉRISCOLAIRES, LA RESTAURATION
CENTRE DE LOISIRS (MERCREDIS) ET
RESTAURATION

> 3 semaines avant le jour souhaité

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

> 7 jours avant le jour souhaité

Rappel

Tout enfant dont la réservation n'est pas
effectuée ne pourra être accueilli !

DIRECTION DE L'ÉDUCATION
ET DES LOISIRS
02 38 80 34 18



PRE-INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2025 OBLIGATOIRES !

DU 6 JANVIER AU 8 MARS 2025

Pour les enfants nés en 2022, les nouveaux arrivants sur la commune
et/ou les demandes de dérogation (de secteur ou de ville).

DÉMARCHE : Se présenter en mairie, muni d'un justificatif de
domicile de moins de 3 mois et de son livret de famille.

INFORMATIONS : 02 38 80 34 01



Des P'tits déj' équilibrés à l'école maternelle du Bourg

Depuis 2 ans, l'équipe d'ATSEM de l'école
maternelle du Bourg anime régulièrement des
« p'tit déj' » durant le temps périscolaire du
matin.

Moment de partage et de convivialité,
découverte des goûts et des cultures,
sensibilisation à l'équilibre alimentaire et
l'importance énergétique du petit déjeuner en sont les principaux objectifs.
Pour Céline, responsable du périscolaire en maternelle, « les actions p'tits
déj' plaisent aux enfants, aux parents comme à l'équipe. **Beaucoup
d'enfants ne déjeunent pas toujours le matin** par manque de temps
ou d'envie, et cela peut être long jusqu'au repas du midi. Cela leur permet
d'explorer les goûts et les saveurs et de « casser » les codes en mangeant
du salé le matin. Fromages, œufs, confitures, fruits exotiques, beurre salé...
Ce mélange surprend parfois les enfants mais **la curiosité des goûts**
prend le dessus. »

Il ne s'agit pas de proposer une opulence, mais une diversité des produits
par petites touches, d'apprendre à gérer sa faim et donc la quantité.
D'éveiller les sens comme l'odeur et le goût mais surtout d'attaquer sa
journée d'école avec le plein d'énergie.

Pour Liam et Derreck, tous deux en grande section, ces p'tits déj' sont une
belle découverte « j'ai l'habitude des gâteaux, mais j'ai bien aimé le pain,
les fruits, la confiture de myrtille, le fromage, c'est délicieux aussi. Les p'tits
déj', on adore, c'est bon et c'est bien ! ».



Info BAFA MARDI 11 FÉVRIER - DE 14H30 À 16H30

Temps d'information sur le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
(accessible dès 16 ans) organisé par PIJ.

Au programme : prises de contacts, échanges d'expériences avec des
animateurs, visite des structures et centres de loisirs, temps d'immersion...

POINT INFORMATION JEUNESSE - PLACE DE LA LIBERTÉ
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AU 02 38 80 34 12



Les jeunes de la base de la Caillerette vont bénéficier des conseils du Club méca pour remettre en état des vieux vélos, afin d'effectuer ensuite des sorties. Une opération qui porte de nombreuses vertus dont la sensibilisation aux mobilités douces et à la sécurité routière.

Une action remplie de **valeurs pédagogiques et écologiques** est en train de voir le jour. Grâce à un partenariat avec le Club mécanique, **une douzaine de jeunes de 9 à 13 ans** fréquentant la base préados de la Caillerette, va participer à un atelier vélo, et effectuer prochainement des sorties et balades.

« La sensibilisation des jeunes à l'environnement fait partie du projet éducatif de la Ville ainsi que du projet de la structure, assure Julie Da Fonseca, directrice de la base préados.

L'intérêt de cette opération est que les enfants soient acteurs et non consommateurs. Ils vont réaliser eux-mêmes la réparation et l'entretien des vélos. C'est un projet qui tombe à pic, car des parents plébiscitaient depuis quelque temps des sorties à bicyclette ». Et aussi : « cette action porte de belles valeurs pédagogiques, car les jeunes vont monter un projet, et être capables de le préparer en amont ». Une fois réparées, **les bicyclettes permettront aux jeunes de participer à des sorties encadrées sur la commune.**

Les enfants accompagnés pourront utiliser

les vélos pour se rendre au réfectoire de l'école du Bourg, au Club méca, au centre équestre, au Clos Vert... Dès octobre les services municipaux de la jeunesse et des sports ont dressé un inventaire des vélos en leur possession. Triant ceux qui sont dans un état moyen et peuvent alimenter l'opération.

Beaucoup d'enfants aiment bricoler

Changer une chambre à air, régler les freins, graisser une chaîne... Ce sont **les animateurs du Club méca qui transmettront ces savoir-faire.** « C'est aussi l'occasion pour les enfants de découvrir le Club méca, explique Marc Montalbano, responsable de la structure installée aux Sables de Sary. Beaucoup d'enfants aiment bricoler. L'intérêt est de leur permettre de réparer les vélos mais aussi de leur inculquer des notions de sécurité (freins, serrage de guidon...), afin qu'ils acquièrent des compétences et deviennent autonomes de leur mobilité ».

La construction d'un parc à vélo sur la base préados est d'ores et déjà programmée. D'ici quelques semaines, chaque mercredi matin, les jeunes se rendront au Club méca pour vivre cette activité originale riche en apprentissages.

« Tout est sur les rails, se réjouit Bruno Soutadé, responsable du service municipal de l'enfance et de la jeunesse. C'est un projet qui coche plusieurs objectifs : d'une part la réparation et l'entretien des vélos, ensuite l'aspect apprentissage et les règles de sécurité, puis la sensibilisation à la sécurité routière et aux mobilités douces. Et ce qui est au moins aussi important : la pratique d'une activité physique ! ».

• **Didier Colin**

APPEL AUX DONNS DE VTT

Si vous possédez un VTT que vous n'utilisez plus, vous pouvez lui donner une seconde vie en participant à cette opération pour la jeunesse.

Sont recherchés, des VTT en état de réparation (cadre moyen et grand), qui seront réparés par les jeunes du Club Méca et de la Base de Caillerette pour être ensuite utilisés pour des sorties vélos des structures de loisirs.

**CONTACTEZ LE
CLUB MÉCANIQUE
AU 02 38 73 16 77**



Restauration municipale Février

Menus susceptibles d'être modifiés selon approvisionnements

LUNDI 3 FÉVRIER

- ☞ Chou rouge bio
- Crêpe
- Salade
- ☞ Pain bio
- ☞ Fromage blanc bio, sucre

MARDI 4 FÉVRIER

- ☞ Taboulé bio
- ☞ Sauté de bœuf bio sauce paprika
- ☞ Polenta bio au fromage
- ☞ Brocolis bio
- ☞ Pain bio
- ☞ Yaourt bio aux fruits mixés

MERCREDI 5 FÉVRIER

- ☞ Salade de riz bio à la niçoise
- ☞ Salade de riz bio crudités
- Cuisse de poulet sauce curry
- Pois chiches bio sauce tomate
- ☞ Épinards béchamel bio
- Chaussé aux moines
- ☞ Pain bio
- Fruit de saison

JEUDI 6 FÉVRIER

- Céleri rémoulade
- ☞ Gratin de pâtes bio semi-complètes
- ☞ Kiri bio
- ☞ Pain bio
- ☞ Crème dessert vanille bio

VENDREDI 7 FÉVRIER

Menu végétarien

- ☞ Potage de légumes bio, emmental bio râpée
- Cabillaud sauce basilic
- Nuggets fromage
- ☞ Riz bio
- Pain céréales
- Fruit de saison

LUNDI 10 FÉVRIER

- ☞ Carottes râpées bio
- Sauté de dinde LR sauce cajun
- ☞ Boulgour bio aux petits légumes
- Beignets de courgettes
- ☞ Croc lait bio
- Pain de campagne
- ☞ Compote de pomme bio

MARDI 11 FÉVRIER

- Pamplemousse
- Saucisse chipolata LR
- Roulé végétal
- ☞ Lentilles vertes bio
- ☞ Pain bio
- Fromage blanc aux fruits

MERCREDI 12 FÉVRIER

Menu végétarien

- Potage de tomates-vermicelles
- Quiche maison aux légumes
- Salade
- ☞ Pain bio
- ☞ Fromage blanc bio nature, sucre
- Fruit de saison

JEUDI 13 FÉVRIER

- Salade, dés de mimolette
- ☞ Émincé de bœuf bio sauce tomate
- ☞ Œufs durs béchamel
- Purée de pommes de terre
- ☞ Pain bio
- Île flottante

VENDREDI 14 FÉVRIER

- ☞ Salade de pâtes bio aux crudités
- Poisson du jour sauce champignon
- Pépites de blé
- ☞ Épinards bio
- Pointe de brie
- ☞ Pain bio
- Fruit de saison

LUNDI 17 FÉVRIER

- ☞ Betteraves bio
- Colin MSC sauce estragon
- Crispy de blé
- ☞ Brocolis bio
- ☞ Pain bio
- ☞ Yaourt bio fruits mixés

MARDI 18 FÉVRIER

- Pommes de terre vinaigrette
- ☞ Sauté de porc bio sauce cumin
- Omelette
- Haricots beurre
- ☞ Emmental bio
- Pain bio
- Fruit de saison

MERCREDI 19 FÉVRIER

- Salade, billes de mozzarella
- ☞ Rôti de bœuf bio
- ☞ Riz basmati bio
- ☞ Purée de pois cassés bio
- ☞ Pain bio
- Compote pomme vanille

JEUDI 20 FÉVRIER

- Haricots verts vinaigrette
- ☞ Riz bio cantonais végétarien
- Tomme blanche
- Pain céréales
- Fruit de saison

VENDREDI 21 FÉVRIER

Menu végétarien

- ☞ Duo de carottes et céleri bio
- ☞ Pâtes bio sauce végétarienne aux légumes
- ☞ Kiri bio
- ☞ Pain bio
- Glace

LUNDI 24 FÉVRIER

- Salade
- Nuggets de poulet frais
- Nuggets au fromage
- ☞ Lentilles bio
- ☞ Pain bio
- Petits suisses aromatisés

MARDI 25 FÉVRIER

- ☞ Betteraves bio
- Poisson du jour à la crème d'aneth
- Pépites de blé
- ☞ Carottes bio
- ☞ Saint Môret bio
- ☞ Pain bio
- Fruit de saison

MERCREDI 26 FÉVRIER

Menu végétarien

- Céleri rémoulade
- Couscous végétarien
- Tome de Savoie IGP
- ☞ Pain bio
- Compte de poire

JEUDI 27 FÉVRIER

- ☞ Carottes râpées bio
- Sauté de veau LR aux olives
- ☞ Pois chiches bio sauce tomate
- Pommes de terre vapeur
- ☞ Pain bio
- ☞ Crème dessert bio vanille

VENDREDI 28 FÉVRIER

- Pizza emmental
- Rôti de porc LR au jus
- ☞ Œufs durs
- ☞ Épinards béchamel bio
- Pain de campagne
- Fruit de saison



ATELIERS QUELLE

OÙ EN EST-ON ?

Confrontés à l'arrêt des travaux sur l'ancien site Quelle, les élus saranais ont décidé d'apporter leur soutien au collectif des propriétaires et ont initié en janvier dernier une rencontre avec le promoteur Réalités afin que les travaux puissent reprendre.

Nombre de Saranais l'ont déjà observé : les travaux visant à la construction des « Ateliers Quelle », en bordure de RD2020, sont à l'arrêt depuis plusieurs mois. Depuis mai 2024 plus précisément. Une situation due aux difficultés financières rencontrées par le groupe Réalités, à l'origine de ce projet urbain ambitieux, qui s'est heurté à la crise immobilière. Après un long silence, le promoteur a annoncé via un communiqué de presse en date du 19 décembre dernier « poursuivre en accord avec ses créanciers, les négociations liées la restructuration de son endettement, entamées en juillet dans le cadre d'une procédure de conciliation ». Pour rappel, ce projet entièrement privé imaginé sur l'ancienne friche Quelle, vendue par Orléans Métropole en juillet 2022, représentait un investissement de plus de 100 millions d'euros pour le promoteur Réalités. Un projet urbain d'envergure qui prévoyait notamment la construction d'environ 500 logements de différents types (appartements, maisons), avec une résidence seniors, des commerces et des

services, et la création d'un parking silo au sein de l'ancien bâtiment surnommé « Le Paquebot ». Les livraisons des différentes réalisations devant intervenir entre fin 2024 et début 2028.

La réhabilitation globale de cette emprise de 7 ha s'inscrivait dans la logique de reconversion des friches industrielles privilégiée par le PLUm (Plan Local d'Urbanisme métropolitain), afin de limiter l'étalement urbain et l'artificialisation de nouvelles zones sur notre commune. Soit « Reconstruire la ville sur la ville », comme tel est déjà le cas sur les anciennes friches de La Chatonnerie, ou en cours, sur le site de l'ancien aérodrome, propriété du Conseil départemental.

Instaurer un dialogue

L'arrêt des travaux aux « Ateliers Quelle » et les premières livraisons reportées, ont généré une inquiétude croissante chez les acquéreurs, qui pour bon nombre se trouvent plongés dans une situation matérielle et financière compliquée.

Témoin de cet état des lieux, le Conseil Municipal a tout d'abord décidé de donner la parole au Collectif des Propriétaires des Ateliers Quelle, lors de sa séance de décembre. « La Mairie de Saran nous a permis d'être entendus et les élus ont été à notre écoute », se félicite Patrick Lachère, membre de ce collectif qui rassemble pour l'heure à peine plus de 30 propriétaires. « Nous nous sommes regroupés pour pouvoir défendre nos intérêts, monter des actions et faire avancer les choses », explique-t-il. « Chez les

propriétaires, on trouve plein de situations différentes, mais nous sommes tous dans la même galère : on ne sait pas, le promoteur ne nous dit pas grand-chose.

Et surtout, nous sommes dans l'incertitude, sans aucune visibilité. Nous appelons d'autres acheteurs à nous rejoindre afin d'être plus forts ». La Ville, qui avait donné un accord sur ce projet, n'est pas restée passive. « Nous avons interpellé régulièrement Réalités et une visite de chantier a eu lieu avec eux début novembre », explique Mathieu Gallois, le maire.

« La Ville partage et comprend l'inquiétude des acquéreurs des « Ateliers Quelle », et d'une certaine manière leur colère. Ils sont assurés de notre soutien. Nous allons continuer d'agir à leurs côtés. Nous souhaitons qu'il y ait au moins une transparence pour savoir comment ce projet va évoluer et nous espérons une issue pour les propriétaires. Que les travaux engagés puissent reprendre et que les logements soient livrés ». Concrètement, la Ville a « provoqué un premier échange », le 30 janvier, avec une visite sur site rassemblant le promoteur, des propriétaires, des représentants d'Orléans Métropole et les élus de la Ville.

• Arnaud Guilhem

CONTACTS

 collectif.ateliersquelle@gmail.com

 Collectifs Propriétaires Ateliers Quelle Saran

Le Centre nautique de retour dans



Depuis septembre, la piscine municipale de Saran a renoué pleinement avec son rythme de fonctionnement et ses diverses activités et animations. Éveil et sensibilisation aquatique, cours de natation, apprentissage renforcé du « savoir-nager », disciplines sportives en club ou pratiques ludiques et détente, s'y déroulent en toute sécurité, sous la surveillance des MNS (Maître Nageurs Sauveteurs). La nouvelle équipe vient renforcer le dynamisme et l'attractivité de cet équipement sportif emblématique de notre commune. À fréquenter sans modération.

Dossier réalisé par Arnaud Guilhem

Les usagers habituels de la piscine municipale et une partie du public saranais en sont témoins : **le centre nautique a retrouvé son fonctionnement normal.**

Autant le dire, ces dernières années n'ont pas été de tout repos pour **cet équipement sportif emblématique de la Ville, connu et reconnu dans tout le département.**

« C'était un vrai parcours du combattant »

résume Jean-Philippe Mellec, le directeur. « L'épidémie de COVID19 a été un sacré coup de frein pour nos activités. À celle-ci se sont ajoutés le départ en retraite des MNS (Maîtres Nageurs Sauveteurs) et les difficultés à recruter leurs remplaçants, du fait de la pénurie nationale de MNS. Tout ceci a pénalisé l'ensemble du fonctionnement de la piscine depuis 2020 ». Au cours de cette période, avec des horaires et des activités réduites, seuls les

apprentissages scolaires, les créneaux de l'EMS (École Municipale des Sports), et ceux dédiés aux seniors, aux personnes en situation de handicap et aux associations ont pu être maintenus. L'équipe du centre nautique s'est tout particulièrement mobilisée afin de trouver des solutions. « L'été dernier, le fonctionnement a été encore entravé en raison d'une équipe de MNS réduite ».

Ces mois d'instabilité se sont traduits hé-

le grand bain

Le Centre Nautique de Saran

Le Centre Nautique « La Grande Planche » a été édifié en 1983 et s'étend sur 8 000m² entièrement clos. Ce complexe sportif emblématique de Saran comprend un bassin de 25x15 mètres avec 6 lignes d'eau, et un bassin de 15x15 mètres avec un toboggan aquatique de 50 mètres de long. Il dispose d'un système de mise à l'eau pour les personnes en situation de handicap. Le centre nautique intègre également, en extérieur, un espace aqualudique, et une plaine (pelouse), avec une aire de jeux pour enfants.

www.saran.fr/le-centre-nautique



... las par une baisse sensible de la fréquentation du centre nautique.

Une large ouverture, en toute sécurité

Cependant, le 1^{er} septembre dernier, la piscine municipale s'est remise pleinement à flot.

Une nouvelle ère rendue possible grâce à des recrutements, et de là, une équipe au complet, avec le directeur, 6 MNS (dont 2 chefs de bassins, plus 1 stagiaire en alternance et 5 agents d'entretien. « La piscine a retrouvé son cap et son fonctionnement, avec cette nouvelle équipe dynamique et volontaire, qui est également force de propositions », se réjouit Fabrice Boisset. « Désormais, l'objectif majeur est de fidéliser à nouveau les usagers et le plus large public ». Pour cela, « nous disposons d'un super outil, bien entretenu. Un équipement qui évolue et peut encore évoluer », souligne l'adjoint au Sport.

Depuis 6 mois, l'ensemble des activités de la piscine a donc repris, sous la vigilance des MNS, à l'exception de la natation prénatale pour l'instant en suspens. Ainsi, outre la pratique libre, les usagers peuvent participer aux différents cours proposés par la piscine : « Bébés dans l'eau », « Petits nageurs », « Aquagym », « Aquabike », « Aquaseniors » mais aussi aux cours de natation collectifs pour tous les âges et les niveaux. S'ajoutent à présent, des cours particuliers pour enfants et adultes, ou encore des créneaux horaires dédiés aux personnes à mobilité réduite (PMR).

La piscine accueille par ailleurs et sur d'autres créneaux horaires la pratique de divers sports aquatiques au sein des associations de l'USM Saran : natation artistique, natation sportive, subaquatique (plongée), water-polo et même parfois le canoë kayak.

Tout au long de la saison sportive, des compétitions, des examens, des galas et autres événements aquatiques se déroulent le week-end et peuvent donc ponctuellement amener le centre nautique à fermer ses portes. •



+ DE 1000
ÉLÈVES
accueillis par an
(50 classes)

Édith

SALARIÉE, SARAN

Je viens à la piscine depuis plus de 20 ans. J'habite à proximité. Mes enfants étaient inscrits aux « bébés nageurs », et j'y ai pratiqué l'aquagym pendant bien 10-12 ans, puis j'ai stoppé avec le COVID 19. Là, je suis de retour, car ces ateliers m'ont manqué. J'adore ça, on se bouge, on est dans l'eau, l'ambiance est très féminine et sympa, et cela permet de garder la forme. En tant que Saranaise j'apprécie vraiment la piscine municipale. Je n'ai d'ailleurs jamais pensé essayer les autres.

Les Maîtres Nageurs Sauveteurs du Centre nautique

Le Centre nautique est un bel équipement qui propose diverses activités à différents publics. Peu de piscines dans la Métropole peuvent se vanter de disposer de telles infrastructures, avec en plus, un grand espace extérieur bien entretenu.

Nous proposons des cours de natation pour tout le monde, pour une grande diversité de publics, dont des cours particuliers. Tout le monde peut y trouver son compte. Nous pouvons ainsi compter sur un public fidèle, grâce aux différents créneaux horaires. Malgré la période où nous étions en sous-effectif, nous avons essayé de conserver un maximum d'activités. Depuis que l'équipe de MNS est au complet et que les activités ont repris le bouche-à-oreille a fonctionné et le public est de retour.

Nos journées sont bien chargées, mais elles sont variées, car il faut être polyvalent et nous avons la chance d'avoir à disposition un bel outil de travail. Et puis, nous sommes une équipe très motivée. Cette dynamique d'équipe permet de faire du très bon travail.



Le « savoir-nager » pour tous, une priorité

À Saran, l'enseignement du « savoir nager pour tous », compte parmi les priorités municipales. Il contribue à l'éducation aquatique de tous, en assurant leur sécurité dans l'eau et en favorisant leur épanouissement dans ce milieu. Rappelons qu'en France, chaque année on compte **environ 1 000 décès par noyades accidentelles**, dont presque la moitié pendant la période estivale. C'est la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans. Ainsi, **apprendre à nager**, au-delà de la prévention des noyades, est **un véritable enjeu pour lequel la Ville s'engage !**

Pour mener à bien cette politique volontariste favorable à tous, l'équipe de la piscine municipale propose **différentes activités, dès le plus jeune âge**, avec notamment les « Bébés dans l'eau » et les « Petits nageurs ». **Cette découverte et familiarisation avec le milieu aquatique** trouve son prolongement avec les cours de natation (dès 6 ans) pour enfants et adultes dispensés par les MNS de manière collective ou individuelle. Ajoutons également la natation à l'École Municipale des Sports, qui propose ses activités extra-scolaires aux enfants le soir après l'école et les stages sportifs pendant les vacances scolaires.

Par ailleurs, le centre nautique accueille, **tout au long de l'année et en continu, l'ensemble des écoles et collèges saranais** (Montjoie et Alice & Jean Pelletier). La finalité, en lien avec les enseignants, est l'obtention de l'attestation du « savoir-nager en sécurité » (ASNS), délivrée par l'Éducation Nationale. Elle se distingue de la natation proprement dite. Il reconnaît la compétence d'un jeune à nager en sécurité, dans un établissement de bain ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce). À ce titre, 50 classes, **soit plus de 1 000 enfants sont accueillis tour à tour cette année** pour un cycle de 12 séances réparties sur 3 semaines.

« Cette attestation constitue un sésame indispensable pour la pratique par les enfants de différentes activités aquatiques, mais aussi pour les sorties extra-scolaires et les activités en centre de loisirs », précise Fabrice Boisset, adjoint au Sport.



Maude

ÉTUDIANTE, SARAN

« Je me remets à nager récemment. C'est donc la deuxième fois que je viens ici.

L'eau est à bonne température et il y a toujours une ligne d'eau libre. C'est agréable. La piscine est bien desservie et les horaires me conviennent tout à fait, car je viens en fin de journée, selon mon emploi du temps.

Demandez les horaires !

Les horaires d'ouverture du Centre nautique sont définis en fonction des périodes scolaires et des périodes de vacances scolaires. **Ils peuvent toutefois évoluer en fonction des contraintes organisationnelles.**

En cas de doute, il suffit de consulter le site de la ville - qui est le seul à délivrer les informations fiables - ou de contacter directement le Centre nautique par téléphone.

www.saran.fr/acces-libre-au-centre-nautique



Centre nautique La Grande Planche

📍 146, rue Maurice-Claret

☎ 02 38 79 03 51

✉ centrenautique@ville-saran.fr

Horaires d'ouverture

PÉRIODE SCOLAIRE

Lundi

Fermé au public

Mardi

11h30 - 14h

16h30 - 20h

Mercredi

11h30 - 19h

Judi

11h30 - 14h

16h30 - 19h

Vendredi

11h30 - 14h

16h30 - 20h

Samedi

12h - 17h

Dimanche

10h - 13h

PETITES VACANCES SCOLAIRES

Lundi

10h30 - 19h

Mardi

10h30 - 19h

Mercredi

10h30 - 19h

Judi

10h30 - 19h

Vendredi

10h30 - 19h

Samedi

12h - 17h

Dimanche

10h - 13h

VACANCES D'ÉTÉ

du Lundi au Dimanche

10h - 19h

Évacuation des bassins 15 min avant l'heure de fermeture indiqué
Fermeture des caisses 45 min avant l'heure de fermeture indiqué



Février 2025

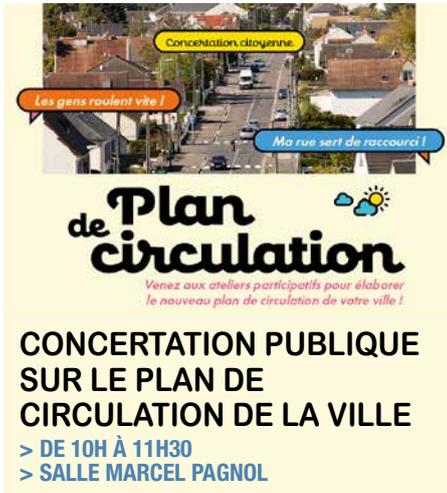
Samedi 1^{er} février**ATELIER CRÉATIF PASTELS**

proposé par la MLC (Ados-Adultes)

> DE 9H À 13H

> RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM



Concertation citoyenne
Les gens roulent vite !
Ma rue sert de raccourci !

de Plan de circulation

Venez aux ateliers participatifs pour élaborer le nouveau plan de circulation de votre ville !

CONCERTATION PUBLIQUE SUR LE PLAN DE CIRCULATION DE LA VILLE

> DE 10H À 11H30
> SALLE MARCEL PAGNOL

ATELIER ÉVEIL SENSORIEL :

Chatons à la ferme, par la MLC

(Parents-Enfants)

> DE 10H30 À 11H30

> RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

CONTE-THÉÂTRE D'OMBRES

« Et ainsi de suite », proposé par le Théâtre de la Tête Noire (dès 3 ans)

> THÉÂTRE MUNICIPAL,

144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES

> À 10H30

> INFORMATION ET RÉSERVATION

WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

OU 02 38 73 02 00

MARIONNETTES

« Pareil, pas pareil », proposées par le Théâtre de la Tête Noire (dès 3 ans)

> THÉÂTRE MUNICIPAL,

144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES

> À 15H

> INFORMATION ET RÉSERVATION

WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

OU 02 38 73 02 00

PRIX LUVU – RENCONTRES AVEC L'AUTEURE FLORENCE ROCHE (Ados-Adultes)

> MÉDIATHÈQUE

> À 16H

> ENTRÉE LIBRE

**CINÉ-CONCERT**« Quand la musique tient le 1^{er} rôle », proposé par les élèves de l'EMMD

> SALLE DES FÊTES

> À 18H

Dimanche 2 février**BASKET N3 (F)** Usm Saran Basket

reçoit CTC Mont Valérien

> GYMNASSE GUY VERGRACHT

> À 15H30

Lundi 3 février**ATELIER CRÉATIF PASTELS**

proposé par la MLC (Ados-Adultes)

> DE 13H30 À 17H30

> RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

Mercredi 5 février**JEU – PUZZLE PARTY**

> MÉDIATHÈQUE

> DE 10H À 17H30

> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

EMBARQUEMENT VERS...

Activités manuelles

> LOCAL ADOS DU CHÊNE MAILLARD

> DE 14H À 18H

CONCERT D'ÉLÈVES

– classes de violoncelles de l'EMMD

> SALLE DES FÊTES

> À 18H

> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

**Du Vendredi 7 janvier****au mercredi 26 février****EXPOSITION « LES YEUX DANS LES YEUX »,**

photographies de Guy Janvrot

> GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG

02 38 80 35 61

CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR

> DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H

> SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H À 17H30

(EN PRÉSENCE DE L'ARTISTE)

> FERMÉ LE LUNDI

> ENTRÉE LIBRE.

Vendredi 7 février**CONCERT D'ÉLÈVES DE****L'EMMD – Guitares en fête**

> SALLE DES FÊTES

> À 19H30

> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Samedi 8 février**ATELIER CORPS EN****MOUVEMENT**, proposé par Art's Danse

> ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE

> DE 10H À 12H

> RENSEIGNEMENT 06 81 26 56 32

HISTOIRES POUR LES PETITES OREILLES

> MÉDIATHÈQUE

> À 10H POUR LES 0-18 MOIS

ET À 11H POUR LES 18 MOIS-3 ANS

> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

**RENCONTRE AVEC****CATHERINE ROLIN** Présentation de l'encadrement (Ados-Adultes)

> MÉDIATHÈQUE

> À 15H

> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Dimanche 9 février**FOOTBALL R1 (M)** Usm Saran

reçoit Saint-Cyr-sur-Loire 1

> STADE JACQUES MAZZUCA

> À 15H

Mardi 11 février**ATELIER VIS MA VIE DE BIBLIOTHÉCAIRE**

> MÉDIATHÈQUE

> À 10H

> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

INFO BAF, proposée par le PIJ

- > PIJ (SUR LE CÔTÉ DE LA MAIRIE, PLACE DE LA LIBERTÉ)
- > DE 14H30 À 16H30
- > RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION 02 38 80 34 12

Vendredi 14 février
AIDE NUMÉRIQUE POUR VOUS ACCOMPAGNER

- > MÉDIATHÈQUE
- > DE 17H30 À 19H
- > RENSEIGNEMENT 02 38 80 35 10
- > ACCÈS LIBRE ET GRATUIT.

Samedi 15 février
HANDBALL N1M

- Usm Saran reçoit Mulhouse/Rixheim
- > HALLE DES SPORTS JACQUES MAZZUCA
- > À 19H

Dimanche 16 février
ATELIER CRÉATIF

- Aquarelle florale et champêtre, proposé par la MLC (Ados-Adultes)
- > DE 14H À 17H
- > RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS 06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

Du Lundi 17 au vendredi 20 février
ATELIER RELAXATION ET MÉDITATION,

- proposé par la MLC (Ados-Adultes)
- > DE 19H À 21H15
- > RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS 06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

Mardi 18 février
MARDI CINÉMA

- > MÉDIATHÈQUE
- > À 15H
- > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR



Mercredi 19 février
HISTOIRES POUR LES PETITES OREILLES

- > MÉDIATHÈQUE
- > À 10H POUR LES 0-18 MOIS ET À 11H POUR LES 18 MOIS-3 ANS
- > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Vendredi 21 février
LECTURES CRÉATIVES (7-10 ans)

- > MÉDIATHÈQUE
- > À 10H
- > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR



Samedi 22 février
PSC1,

- organisé par les Secouristes de la Croix Blanche du Loiret
- > INSTITUT DES CENT ARPEPES, 450 RUE DES JONQUILLES
- > DE 8H À 18H30
- > RENSEIGNEMENT WWW.CROIXBLANCHE45.CHEZ-ALICE.FR



ATELIER CORPS EN MOUVEMENT,

- proposé par Art's Danse
- > ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
- > DE 10H À 12H
- > RENSEIGNEMENT 06 81 26 56 32

LOTO organisé par l'Usm Football

- > SALLE DES FÊTES
- > À 20H (OUVERTURE DES PORTES 2H AVANT LE DÉBUT DES PARTIES)

Dimanche 23 février

LOTO organisé par l'Usm Football

- > SALLE DES FÊTES
- > À 14H (OUVERTURE DES PORTES 2H AVANT LE DÉBUT DES PARTIES)

FOOTBALL R1 (M) Usm Saran reçoit Blois

- > STADE JACQUES MAZZUCA
- > À 15H

BASKET N3 (F) Usm Saran Basket reçoit Stade Français Basket

- > GYMNASSE GUY VERGRACHT
- > À 15H30



Lundi 24 février

ATELIER CRÉATIF SCRAPBOOKING proposé par la MLC

- > À PARTIR DE 13H30
- > RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS 06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

Mardi 25 février
CLUB DE LECTURE (Adultes)

- > MÉDIATHÈQUE
- > À 18H
- > ENTRÉE LIBRE

Mercredi 26 février
ATELIER CRÉATIF MASQUE

- (pour Enfants) proposé par la MLC
- > À PARTIR DE 10H00
- > RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS 06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

Judi 27 février

THÉÂTRE « GRAND PAYS », proposé par le Théâtre de la Tête Noire

- > THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 19H30
- > INFORMATION ET RÉSERVATION WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM OU 02 38 73 02 00

Vendredi 28 février
AIDE NUMÉRIQUE, pour vous accompagner

- > MÉDIATHÈQUE
- > DE 17H30 À 19H
- > RENSEIGNEMENT 02 38 80 35 10
- > ACCÈS LIBRE ET GRATUIT.

ATELIER YOGA DU RIRE, proposé par la MLC (Ados-Adultes)

- > DE 19H À 20H
- > RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS 06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

Les 1^{er} et 2 mars

VIDE TES PLACARDS, organisé par l'Association des Parents d'Élèves du Bourg

- > SALLE DES FÊTES
- > DE 8H À 18H
- > RENSEIGNEMENTS APESARANBOURG@GMAIL.COM

Samedi 1^{er} mars

ATELIER CORPS EN MOUVEMENT, proposé par Art's Danse

- > ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
- > DE 10H À 12H
- > RENSEIGNEMENT 06 81 26 56 32

HISTOIRES POUR LES PETITES OREILLES

- > MÉDIATHÈQUE
- > À 10H POUR LES 0-18 MOIS ET À 11H POUR LES 18 MOIS-3 ANS
- > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Plan de circulation
Venez aux ateliers participatifs pour élaborer le nouveau plan de circulation de votre ville!

CONCERTATION PUBLIQUE SUR LE PLAN DE CIRCULATION DE LA VILLE

- > DE 10H À 11H30
- > SALLE DES AIDES

CONCERT ROMANE ET ÉNOLA

- > MÉDIATHÈQUE
- > À 16H
- > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

HANDBALL N1M

- Usm Saran reçoit Martigues
- > HALLE DES SPORTS JACQUES MAZZUCA
- > À 19H

Dimanche 2 mars

ATELIER SCRAP À 4 MAINS : gourmandises, proposé par la MLC (Parents-enfants)

- > DE 10H À 12H
- > RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS 06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

C'est une expérience culinaire et sensorielle, pour le grand public, dans un cadre moderne et chaleureux que propose le tout nouveau restaurant de spécialités japonaises. Le pays du Soleil-Levant au cœur du parc de loisirs de la forêt.



Aucun détail n'a été négligé. Tant dans la décoration que dans l'assiette. C'est toute la délicatesse de la culture et de la cuisine japonaise qui est proposée aux regards et aux palais. Dès l'entrée le ton est donné.

On a l'impression de franchir les **portes de l'univers manga**, avec les figurines grand format de Luffy et Roronoa Zoro de la série One piece. Une collection d'autres figurines est exposée en vitrine. Au fil des espaces, les ambiances délicates se succèdent. Avec des décorations soignées : estampes japonaises murales, objets artistiques japonisants... **Ouvert fin novembre**, le restaurant Yoyoshi (Ndlr : yoshi signifie « bien » en japonais) était particulièrement attendu. « Nous sommes présents sur les réseaux sociaux et nous avons connu une ouverture qui s'est passée au-delà de nos espérances, explique Hong, le responsable qui a une autre enseigne à Orléans-Coligny. Dans un premier temps nous avons eu du mal à gérer le flux ». Fidèle à ce qui a fait son succès, Yoyoshi propose, à la carte, **une cuisine authentique, de qualité**. Maître Hong, épaulé par cheffe Pauline, chargée de la création des menus, livre son credo : « J'ai eu mon premier traiteur à 18 ans. Je veux donner le meilleur à ma clientèle. La cuisine c'est mon plaisir, ma passion ».

Deux maîtres sushis, un maître brochettes

Parmi les spécialités qui font le succès de l'établissement citons les sashimis (poisson crus), les

ramen (soupes), les sushis, les makis, les yakitoris (brochettes cuites au charbon de bois, les seules sur l'agglomération), les plats grillés, sautés et autres riz, pâtes et algues...

L'enseigne se distingue par **une parfaite connaissance de la cuisine japonaise** et de ses plats, associée à la maîtrise de l'art de la coupe. Parmi **la trentaine de salariés**, recrutés pour la plupart localement, citons la présence de deux maîtres sushis, un maître brochette, des barmen spécialisés dans les cocktails...

Le restaurant propose également des plats à emporter (réservation en ligne). Yoyoshi compte 220 couverts à l'intérieur. Répartis en **une salle de 120 places** et deux autres privatives, de 80 et 20 places. Celles-ci sont destinées aux réunions de famille, rencontres entre amis et autres séminaires professionnels. Bénéficiant d'une grande terrasse et d'un kiosque extérieur, la direction a prévu des animations tout le long de l'année (Fête de la musique, Saint-Patrick...).

• **Didier Colin**



RESTAURANT YOYOSHI

📍 77, allée de l'Orée de la forêt
45 770 Saran

Ouvert tous les jours de 11h45 à 14h
et de 18h45 à 22h (fermeture plus tardive
le week-end)

☎ 02 59 16 06 85 📱 yoyoshi





L'association *les Petites Mains Bénévoles* mène de nombreuses actions de solidarité en faveur des chiens et chats de la rue.

Que se soit sur le plan local, en outre-mer ou en Europe, elle est ainsi en lien avec une trentaine d'associations de protection animale ou caritatives.

Défendre la cause des chats et chiens errants, leur apporter réconfort, nourriture, améliorer leur condition de vie lorsqu'ils en ont le plus besoin, ici et ailleurs. Telle est la profession de foi des *Petites Mains Bénévoles*, association saranaise qui compte aujourd'hui **une trentaine de bénévoles et une cinquantaine d'adhérents**.

À sa tête, Wickie Hantz, présidente-fondatrice, a toujours été sensible à la cause animale (elle a milité trente ans aux Amis des chats du Loiret). « Ce qui nous guide c'est de faire entendre la voix des sans voix, explique-t-elle. Celle des animaux oubliés que sont trop souvent les chats et chiens. Les droits des animaux ne sont pas encore assez reconnus. J'espère que notre action permet de sensibiliser de plus en plus les personnes à cette noble cause ». Localement, sur Saran, Fleury-les-Aubrais et Ingré, l'association organise trappage, aide au placement et à l'adoption de chats, stérilisation des chats (19 l'an dernier sur Saran), plan de nourrissage... *Les Petites Mains Bénévoles* ont noué **de nombreux partenariats afin de récolter aliments, matériels et fournitures** (laissez, harnais, colliers, gamelles, jouets, peluches, paniers, couverture, antiparasitaires...) et de les **redistribuer aux associations et refuges de protection animale**.

Ambassadrice de la cause animale

LPMB se démènent sans compter pour récolter du matériel neuf ou usager. Et ceci



AU SECOURS DES CHIENS ET CHATS ERRANTS

grâce à la récupération d'équipements, jouets, aliments qui proviennent à 60 % de dons de particuliers et à 40 % de fonds de stock de magasins et animaleries (Maxi zoo, Jardiland...). C'est en 2018, alors qu'elle était en voyage familial à l'île de la Réunion, que Wickie Hantz a eu le déclic pour créer son association. « J'ai été touchée par la détresse des animaux en errance, se souvient-elle.

En lien avec une association locale j'ai réussi à rapatrier neuf chiens en métropole afin qu'ils soient adoptés ». Les Petites mains bénévoles ont ainsi été **présentes en outre-mer**, dès leur création en 2019. Aujourd'hui l'association possède une référente locale à La Réunion, la Martinique, la Guadeloupe, Mayotte, la Guyane fran-

çaise... L'association a aussi une antenne en Lorraine... Et depuis deux ans, travaille en Ukraine, en Roumanie, en Sicile. L'association qui est **reconnue d'intérêt général**, permet à ses donateurs de bénéficier d'abattements fiscaux. Elle mène **de nombreuses actions de sensibilisation à la cause animale** auprès d'enfants hospitalisés au CHU Orléans, d'élèves du lycée du Bourdon Blanc... LPMB aide aussi les associations caritatives. Comme lors des maraudes des *Mains Tendues* à Orléans. Exceptionnellement, elle a aussi envoyé en janvier dernier, du matériel aux populations sinistrées de Mayotte.

• **Didier Colin**



LES PETITES MAINS BÉNÉVOLES

📍 2704, ancienne route de Chartres - 45 770 Saran

☎ 06 98 90 25 39

✉ lespetitesmainsbenevoles@gmail.com

📘 les petites mains bénévoles

TOP départ pour la liaison cyclable Saran - Ingré



Après plusieurs mois de réflexion et de propositions entre les élus de Saran et d'Ingré, les services d'Orléans métropole et les représentants des cyclistes, un itinéraire cyclable va être aménagé entre les 2 communes, au profit avant tout, des lycéens saranais, mais pas seulement.



C'est un projet qui a démarré à l'initiative du **Groupe Vélo de la mairie de Saran**, composé d'élus saranais, de services municipaux et de représentants des cyclistes, dont certains sont membres du collectif Vélorution ou de l'association Dammo (Droit Accessibilité Mobilité Métropole Orléans). Lors d'une mise en situation réelle, un cycliste peut **relier les 2 villes en moins de 25 minutes**. Une alternative à la voiture et aux transports en commun peu coûteuse et bonne pour la santé.

Le groupe vélo a parcouru ensemble le circuit entre Saran et Ingré. Circuit qui a également été testé en avril 2024 avec les collégiens du Collège Montjoie, dans le cadre des actions de prévention routière des élèves de 4^e. Orléans métropole a proposé **l'aménagement d'un itinéraire bien identifié et sécurisé entre Saran centre et Ingré centre**.

En attendant, des aménagements plus importants, du fléchage, du marquage et l'adaptation de plusieurs intersections seront réalisées dans les prochaines semaines. **La rue des Glaises sera ainsi concernée par une modification de sa circulation** (voir encadré).

Car, même si aucuns gros travaux de voirie ne sont prévus à ce jour, l'itinéraire doit **pacifier et ralentir la circulation automobile**. Les aménagements ont donc pour objectif de faire lever le pied aux conducteurs. C'était une demande récurrente que les habitants ont relevé lors des Rencontres Saranaises en 2024. Les élus saranais souhaitent donc améliorer la sécurité routière sur notre commune, notamment à travers la révision du plan de circulation pour lequel plusieurs ateliers participatifs sont prévus (voir page 5), ou par l'augmentation des zones 30km/h dans certaines rues.

Rue des Glaises

Une modification de la circulation pour apaiser le trafic

La rue des Glaises subit aujourd'hui **un fort trafic routier** en raison de sa proximité avec la sortie d'autoroute. Dans le projet de réaménagement, **elle passera en sens unique**, dans le sens rue de l'Orme au Coin - rue de la Pelleterie. Seuls les cyclistes seront ainsi autorisés à l'emprunter dans les 2 sens. Un changement d'habitude pour les habitants du secteur qui ne perdront qu'une à deux minutes de temps de parcours, mais qui **gagneront en tranquillité et en sécurité**. En effet, la mise en sens unique permettra de diviser par deux, le nombre de passage de véhicules journaliers. Précisons aussi que de 17 places de stationnement seront gardées pour les besoins de stationnement pour les habitants.

Cette proposition a d'ailleurs été accueillie favorablement par les riverains lorsque le projet leur a été présenté le 18 décembre en réunion de quartier, et qu'une mise à l'essai sera testée provisoirement en amont.

Cet itinéraire a déjà été identifié il y a plusieurs années, car il emprunte une bonne partie de **la Liaison Structurante n°12 du Plan Vélo qu'Orléans Métropole a adopté en 2019**. À ce jour malheureusement, aucune des 16 liaisons structurantes du Plan Vélo n'a encore démarré. Une étude est en cours pour la Liaison Structurante n°1 entre Saran Centre et l'Université d'Orléans - La Source, mais le délai de réalisation est inconnu à ce jour.





Annie Théodet, vice-présidente du Cimas (club informatique) et membre du CCAS, participe activement à la vie locale. Celle qui montre un goût pour l'art cultive également avec bonheur des dons d'aquarelliste.

La belle vie associative et artistique d'Annie

Figure locale, Annie Théodet, **vice-présidente et animatrice du Cimas** (Club informatique multimédia associatif de Saran), est appréciée pour sa bonne humeur et sa personnalité attachante. Celle qui, il y a vingt ans poussait les portes du club, en a été la présidente trois ans. Au local des Champs Gareaux, elle anime, les mercredis et vendredis, un atelier à destination d'une dizaine d'adhérents : La bande à Annie. « Le Cimas est un agréable passe-temps, assure-t-elle. Je me fais plaisir en transmettant. J'aime aider les adhérents de façon ludique, rendre service. Il y a une très bonne ambiance, très conviviale ». Et d'ajouter : « J'aime

leur faire travailler leurs photos de façon artistique ».

Annie propose ainsi du scrapbooking informatique,

la réalisation d'album photos, de sets de table illustrés... Annie Théodet fait partie du bureau national de la fédération Microtel multimédia qui organise tous les ans **un challenge national**. « Chaque année je prends en charge l'organisation du challenge national, explique-t-elle. Cet événement qui mobilise nos talents est une véritable vitrine pour notre club et notre ville. Nous avons eu la joie de remporter ce concours à quatre reprises. Ce qui a permis de faire rayonner Saran à travers la France ». Et plus loin : « Le Cimas est bien plus qu'une association pour moi. C'est un lieu de découvertes, de partage et de belles réussites collectives, qui enrichit ma vie depuis deux décennies ».

Une aquarelliste au style chaleureux

Annie s'implique également dans la vie locale en **siégeant au conseil d'administration du CCAS**

(Centre Communal d'Action Sociale). Comme membre nommé, aux côtés de cinq autres représentants d'associations et de six élus, elle attribue des aides sociales à des personnes en difficulté. « Cela me tient à cœur, affirme-t-elle. J'aime bien le social, aider, écouter les gens, rendre service. Certaines situations sont très touchantes ». En parallèle à une riche vie de famille, Annie Théodet cultive de nombreuses passions. **Elle est une artiste aquarelliste reconnue** qui présente régulièrement ses œuvres dans des expositions. Annie est véritablement douée pour cette peinture à l'eau sur papier. Son goût pour l'art, elle le vit également au sein du réseau « Sonia art club ». Avec lequel elle visite chaque mois une exposition de peinture à Paris, notamment celles des femmes peintres. Annie Théodet, qui **a longtemps été dirigeante dans le tennis local**, pratique depuis une trentaine d'années le yoga. « Moi qui suis hyperactive, cette discipline m'apporte calme, me pose. C'est un ressourcement mental et physique ». Enfin, elle pratique la randonnée de façon régulière et s'offre aux beaux jours, avec des amies, des grands circuits de marche (Aubrac, Auvergne...). De toute évidence, celle qui a effectué sa carrière professionnelle chez un concessionnaire automobile conduit sa vie de belle manière.

• **Didier Colin**



**LUNDI 20 JANVIER 2025****- Débat d'orientations budgétaires 2025 :**

Comme chaque année dans les deux mois précédents le vote du budget, s'est tenu un débat sur les orientations budgétaires : les efforts de 2024 permettent de reconstituer un autofinancement favorable aux projets de 2025.

- Création d'une Autorisation de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP) pour la requalification du centre-bourg de Saran :

Le conseil municipal s'engage sur la limite haute des crédits nécessaires à cette opération pilotée par la Commune, et financée pour l'essentiel par la Métropole et la Région.

- Garantie d'emprunt - Groupe SOS Jeunesse - Construction d'une Maison d'Enfance à Caractère Social (MECS) à Saran - ZAC des Portes du Loiret :

La garantie d'emprunt est accordée pour ce projet d'intérêt général.

- Subventions 2025 aux associations.**- Avis sur le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement d'Orléans Métropole :**

Un avis favorable est donné, assorti de prescriptions permettant de diminuer certaines nuisances.

- Avis sur le permis d'aménager des mails d'Orléans :

Avis défavorable compte tenu du coût annoncé, en l'absence d'urgence du projet et de mesures connexes.

- Don au Mouvement du Nid :

300 € sont accordés pour aider cette association d'utilité publique qui œuvre pour la prévention de la prostitution et la construction de relations respectueuses entre adolescents.

- Don au CERCIL :

100 € sont versés à cette association pour contribuer au devoir de mémoire envers la déportation et la Shoah.

- Statuts de la Métropole - restitution d'une compétence facultative - soutien aux clubs sportifs professionnels de haut niveau :

Avis favorable du conseil municipal pour le retour dans le giron communal de cette compétence que la Métropole avait souhaité s'approprier en 2018.

- Équipement de la police municipale - demande de subvention auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance :

Cette subvention contribuera à financer le renouvellement des gilets pare-balles et l'acquisition de caméras piétons.

- Crédits scolaires 2025 :

Chaque année sont votés des crédits permettant le

fonctionnement courant des classes de Saran, y compris la contribution au groupe scolaire intercommunal des Aydes.

- Subvention exceptionnelle aux collèges Montjoie et Alice et Jean Pelletier "Santé citoyenneté" :

300 € sont accordés à chaque collège pour leur projet éducatif.

- Subventions aux Centres de Documentation et d'Information des collèges Montjoie et Alice et Jean Pelletier :

Chaque année une aide financière contribue au renouvellement du fond des CDI.

- Subvention animations dans les établissements scolaires :

Les modalités sont reconduites : prise en charge de 50 % maximum par animation dans la limite de 435 € par coopérative scolaire.

- Subvention 2025 - Mise à disposition d'un agent municipal à l'USM SARAN FOOTBALL, à l'USM SARAN JUDO, à l'USM SARAN TENNIS, à l'USM SARAN BASKET, au SLAC, à l'USM SARAN BASKET, associations BIGBAN-DISSIMO et LA SARANADE :

La Commune compense ici l'obligation légale d'un remboursement par les associations des temps de mises à disposition de salariés municipaux.

- Convention de co-organisation du Festival Théâtre sur l'Herbe édition 2025 et subvention exceptionnelle au Théâtre de la Tête Noire :

Cette co-organisation se traduit notamment par un financement exceptionnel de 107 000 € de la Ville de Saran, s'agissant d'un festival gratuit pour le public.

- Adhésion à la SPL Orléans Energies :

Les projets de solarisation et de raccordement au futur réseau de chaleur issu de l'UTOM seront développés avec l'assistance de la SPL.

- Avis sur le projet agrivoltaïque – Valorem :

Avis favorable pour ce projet au nord de la Commune et en bordure de l'A10, combinant production électrique photovoltaïque et élevage ovin, avec des mesures de boisement et de protection des mares existantes.

- Cession au Conseil Départemental du Loiret des parcelles BI 799 et BI 803p :

Ces terrains seront dédiés au stationnement des personnels, afin de réaménager les conditions d'accueil des collégiens.

NB : l'ordre du jour intégral de chaque séance du conseil municipal et son compte rendu sont accessibles sur le site internet www.saran.fr

Avec les **drogues**, on peut vite se sentir **dépassé**



Pour faire le point,
s'informer ou
être aidé

DROGUES
INFO
SERVICE.FR
0 800 23 13 13

7/7 de 8h à 2h
appel anonyme et gratuit